

Boesset

SALVE REGINA

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.58 et d.60a]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Si la mention du nom de Boesset dans la source A, faite par le copiste du motet, n'est pas contestable, l'attribution de cette œuvre à Antoine (1587-1643) ou à son fils Jean-Baptiste (1614-1685) reste discutée (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

A.

Boesset, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.58), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 54^v-55, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(f. 54^v-55 en entier)

à la fin du motet f. 55 : « Boesset » de la main du copiste de la musique

Contrairement aux autres pièces du recueil Deslauriers, cette œuvre est mise en page d'une manière particulière, chaque système noté sur les pages de gauche (verso) se poursuivant en vis-à-vis sur celles de droite (recto).

fin du 3^e système du f. 54^v, raturée : « Et Jesum benedictum/ fructum ventris tui/ deux feuillets cy apres » par le copiste de la source B.

Le dernier système du f. 55 qui a fait l'objet d'une faute de copie a été corrigé par le copiste (voir l'ANNEXE ci-dessous).

B.

Boesset, *Suite ou faute du Salve precedent de M.^r Boesset*, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.60a), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 56^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571


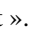

(les deux derniers systèmes du f. 56^v)

contient uniquement les mes. 44-54.

copie d'une autre main que la source A.

à la fin : « le reste/ deux feuillets/ cy devant ».

COMPARAISON DES SOURCES

La source A correspond à un état primitif de l'œuvre, la source B à une version remaniée des mesures 44-54. À l'occasion de ce remaniement, le second copiste a biffé la fin du 3^e système de A, correspondant aux premières mesures du « Et Jesum benedictum », laissant sans aucune rature la suite pourtant abandonnée au 3^e système du f. 55. En outre, à la mesure 44, il précise l'emplacement de sa retouche :  « Et Jesum benedictum/ fructum ventris tui/ deux feuillets après » et ajoute un signe de renvoi : que l'on retrouve effectivement au f. 56^v, avec l'indication : « Suite ou faute du Salve precedent de M.^r Boesset ». À la fin de ces 13 mesures à , le copiste précise le retour à la section primitive pour le « nobis post hoc exilium » : « le reste/ deux feuillets/ cy devant » et un nouveau signe de renvoi :  qui apparaît également dans la source A devant le 4^e système du f. 54^v avec la mention « reste ».

La raison de ce remaniement reste floue, car le copiste évoque un passage fautif. En fait, hormis quelques différences dans le placement des barres de mesure, la version B est strictement identique à la version primitive A. Ces variantes sont décrites dans le fichier CONCORDANCES.

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie. L'analyse stylistique permet d'envisager une composition dans les années 1630-1640, voire plus tardive.

UTILISATION LITURGIQUE

Offices de la Vierge.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut2,ut3,fa3

Ce motet est composé pour un chœur à quatre parties composé d'une voix d'enfant, accompagnée par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille et basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Antienne.

TEXTE & TRADUCTION

Salve regina, mater misericordiae, vita, dulcedo, et spes nostra, salve. Ad te clamamus, exules filii Hevæ, ad te suspiramus, gementes et flentes, in hac lacrimarum valle. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte : et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende. O clemens, o pia, o dulcis virgo Maria.

Nous vous salions, Reine et Mère de miséricorde : Nous vous salions comme étant notre vie, notre douceur, et notre espérance. Nous élevons nos cris vers vous, malheureux exilés et enfans d'Eve que nous sommes. Nous poussons nos soupirs vers vous dans cette vallée de larmes, où nous ne faisons que gémir et pleurer. Soyez donc notre Advocate, tournez vers nous ces yeux qui ne sont que miséricorde, et montrez-nous au sortir de notre bannissement le bienheureux fruit de vos entrailles, Jesus-Christ. Nous vous en conjurons, ô Marie, Vierge pleine de clémence, de compassion, et de douceur.

(traduction : Pierre Corneille, *L'Office de la Sainte Vierge traduit en françois*, Paris, Robert Ballard, 1670, p. 264-265)

ANNEXE

The image shows a page of handwritten musical notation on aged paper. It features four staves of music, each with lyrics written below. The lyrics are in French and Latin. The top two staves are labeled with red brackets as [D] and [Hc]. The bottom two staves are labeled with red brackets as [B] and [T]. A red arrow points from the [T] staff to the [B] staff, indicating a musical relationship. The signature 'Boesset.' is written in the bottom right corner of the page.

Recueil Deslauriers, f. 55

ÉDITIONS MODERNES

Boesset, *Motets à voix mixtes*, éd. Thomas Leconte et Jean Duron, Versailles, Éditions du CMBV, 2001, p. 7-10.

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 121-125.